

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 205/ITLS 18 février 1963

n° 205/ITLS 18

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 février 1963

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1963

Date du numéro

28 février 1963

### TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er janvier 1963, l'indemnité mensuelle d'entretien de M. Osman Cherie Guedi, stagiaire de perfectionnement professionnel à la Société Aiiirwel à Chatou (Seine-et-Oise), est portée ) 600 N.F. Les dépenses afférentes à cette prolongation de stage sont à la charge du Budget local de la C.F.S.

chapitre 22, article 3, paragraphe I.